



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E108400

VALABLE JUSQU'AU 17/05/2026

ÉDITÉ LE 22/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC DAX 794289124

Siret : 794 289 124 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 794289124

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 140066961

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 140066961

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : CHAUFFAGES ET CLIMATISATIONS D AQUITAIN

83 RUE DU TUQUET  
ZA DU TUQUET N 1  
40150 ANGRESSE

Téléphone : 07 85 54 88 95

Fax :

Portable : 07 85 54 88 95

Site Internet : <http://www.chauffages-climatisations-aquitaine.fr>

E-mail : chauffage.clim40@gmail.com

Responsabilité légale :

BARONNET FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 2      Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	11/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1